

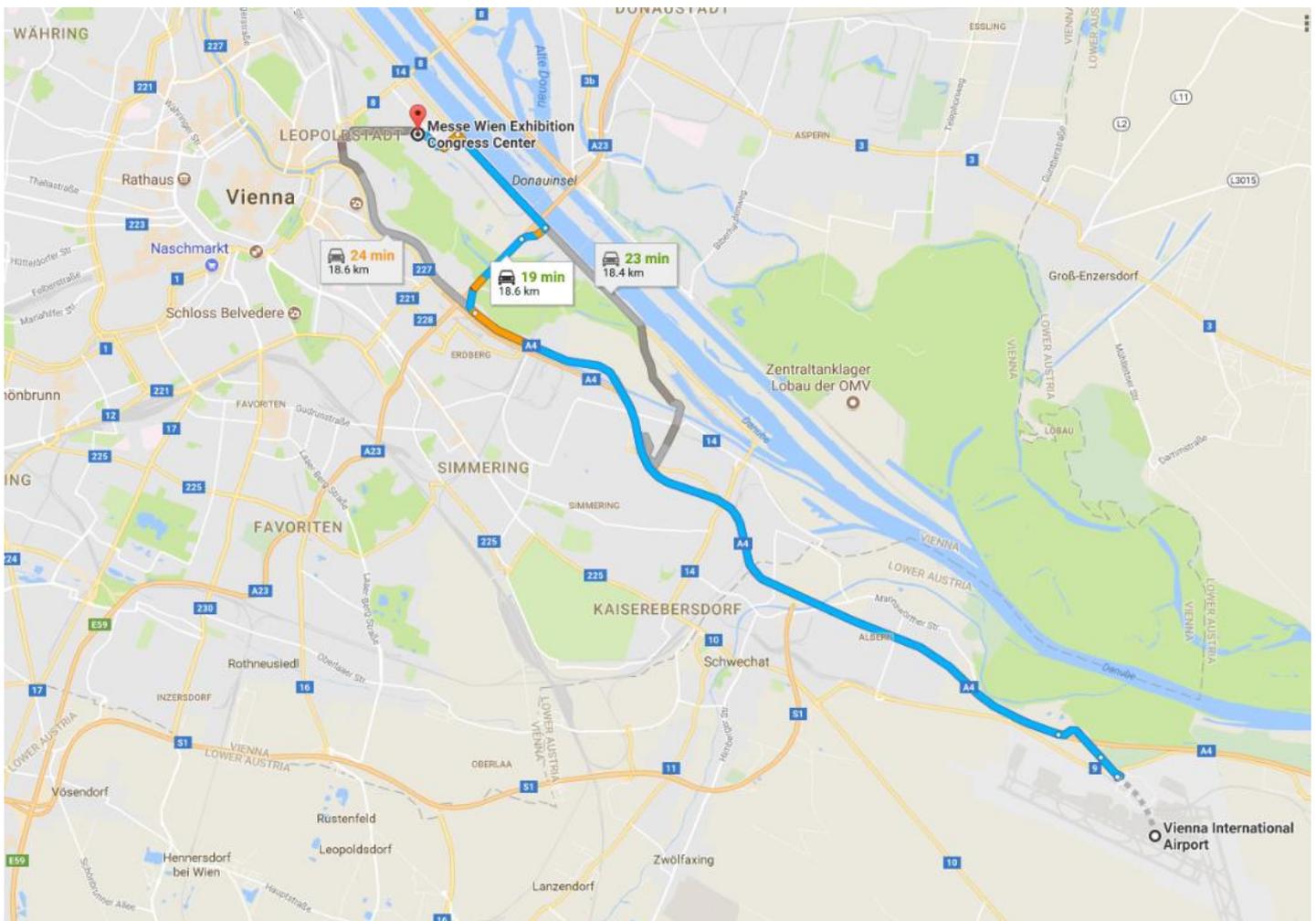


INFORMATIONS PRATIQUES

Centre de conférence

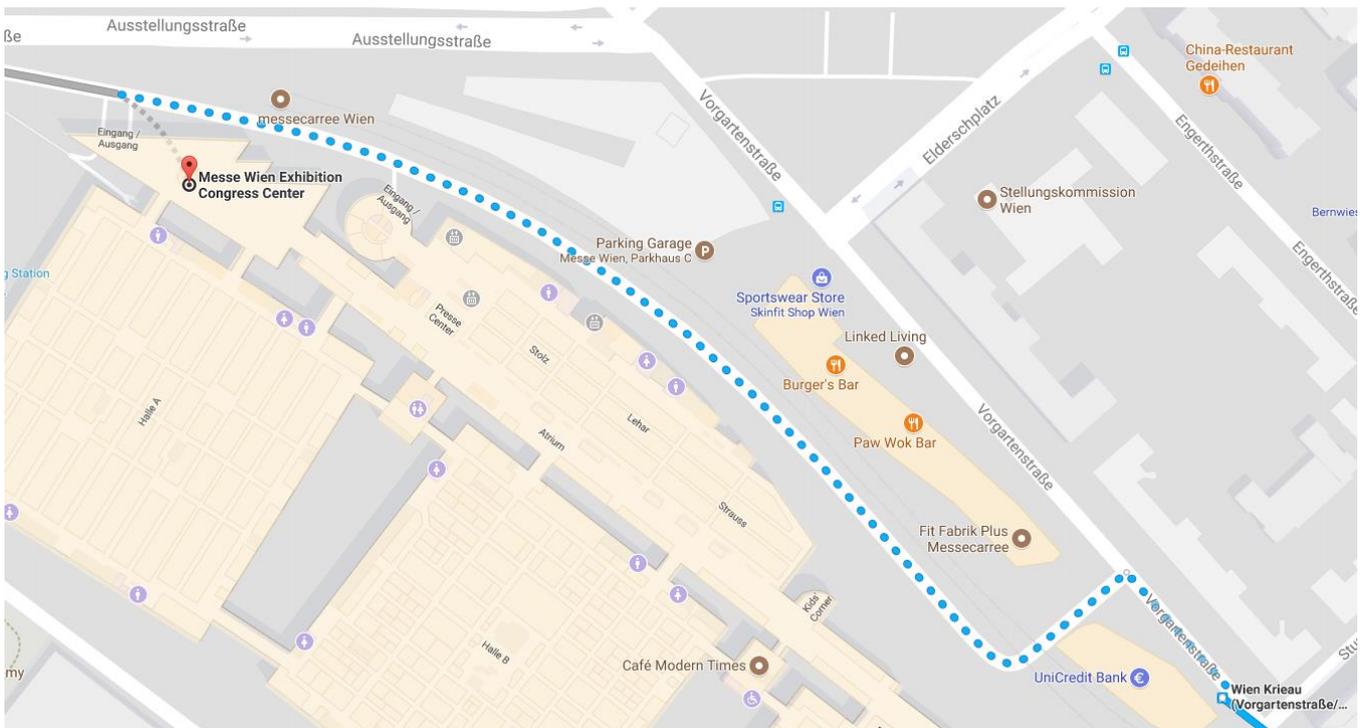
Messe Wien Exhibition Congress Center
Messeplatz 1
1021 Wien
Autriche

Directions depuis l'aéroport



En transports publics (35 mins)

- Depuis le terminus d'autobus à l'aéroport (Flughafen Wien Busterminal), prenez le bus VAL 3 Wien Kagran.
- Attendez environ 23 minutes (3 arrêts) avant de descendre à l'arrêt Wien Krieau (Vorgartenstraße/Sturgasse).
- Comptez alors environ 5 minutes à pied jusqu'au Centre de conférences ci-dessous :

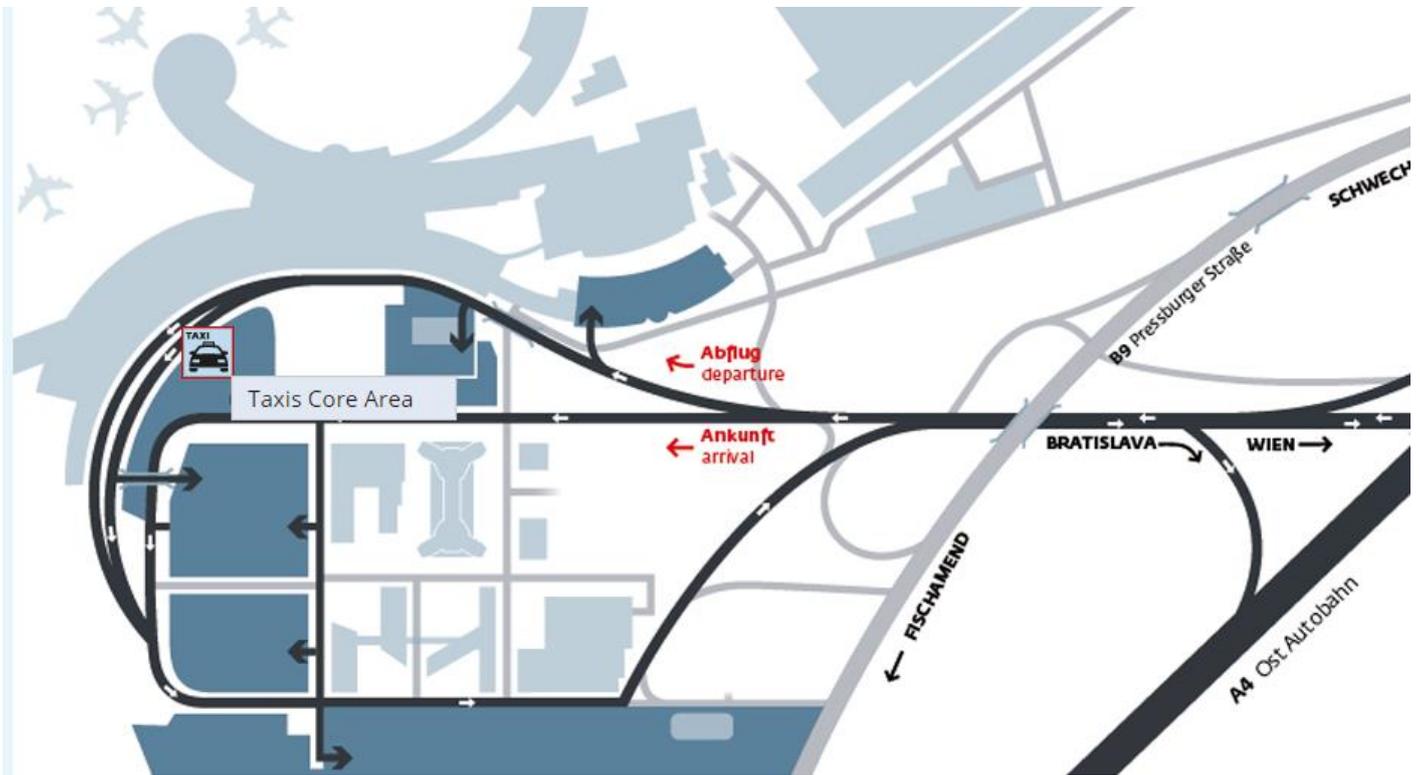


Transports publics et accessibilité

- Des véhicules à plancher surbaissé circulent sur presque toutes les lignes de bus et de tramway de Vienne, sauf sur la ligne 30. Aux arrêts de tramway, des écrans affichent un symbole de fauteuil roulant qui clignote pour indiquer le nombre de minutes à attendre avant le départ d'un tel véhicule.
- Toutes les stations de métro et les trains sont presque entièrement accessibles aux fauteuils roulants. Presque toutes les gares prévoient des bandes de guidage pour indiquer aux déficients visuels la direction des escaliers, des escalators et des ascenseurs.
- Toutes les gares sont accessibles aux fauteuils roulants (ascenseur ou rampe d'accès). Toutefois, les ascenseurs pouvant nécessiter une maintenance ou être parfois hors service, il est préférable de vérifier à l'avance par téléphone. +43 1 7909-100 ou Internet www.wienerlinien.at/aufzugsinfo si l'ascenseur fonctionne bien.

Taxis

- Des taxis sont disponibles à l'entrée de l'aérogare.
- Veillez à prendre un taxi officiel, qui affiche les prix sur la vitre du véhicule et utilise un taximètre



Lettre d'invitation

Si vous avez besoin d'une lettre d'invitation formelle pour justifier de votre présence à la conférence, vous pouvez en faire la demande aux organisateurs. Remplissez pour cela le formulaire d'inscription en ligne ou contactez le service des inscriptions de l'ECRD 2018. La lettre d'invitation ne sera remise aux délégués qu'après inscription à la conférence et envoi de toutes les informations nécessaires, listées dans le formulaire en ligne.

La lettre d'invitation ne constitue en aucun cas une obligation financière qui engagerait les organisateurs de la conférence. Toutes les dépenses liées à la conférence, à l'inscription et à la participation incombent exclusivement au délégué.

Visas

Les citoyens U.S. ne nécessitent pas de permis d'entrée (visa) s'ils séjournent en Autriche, pour voyage touristique ou d'affaires, 90 jours maximum. À noter : un passeport devant être valable 3 mois après le dernier jour de séjour en Autriche ou dans un pays de l'espace Schengen, votre passeport U.S. doit être valable durant au moins 6 mois (3 mois dans le cadre du programme des dérogations de visa + 3 mois) et vous ne pourrez accepter aucun emploi. Informations taxi Lettre d'invitation Obligations de visa - les

ressortissants d'un État membre de l'UE, de l'Espace économique européen (EEE) ou de la Suisse n'ont pas besoin de visa pour entrer en République d'Autriche. Tous les autres doivent demander un visa pour entrer dans l'espace Schengen ou sur le territoire autrichien. Pour les séjours de maximum 90 jours sur 180 jours, ces ressortissants auront besoin d'un visa Schengen, sachant qu'ils ne pourront accepter aucun emploi.

Les ressortissants de pays ayant signé des accords bilatéraux ou multilatéraux sur la suppression de l'obligation de visa pourront entrer sans visa s'ils restent en Autriche maximum 90 jours et n'acceptent aucun emploi. Vous trouverez toutes les informations concernant les règles spéciales applicables aux parents de ressortissants de l'UE/EEE et le Système européen d'identification des visas (SIV) sur le site Internet de la Commission européenne.

La durée de votre séjour en Autriche détermine la nécessité pour vous de demander un permis d'entrée (visa) ou de séjour. Si vous prévoyez d'accepter un emploi en Autriche, même de court terme, veuillez à obtenir à l'avance tous les permis de travail nécessaires et (si vous n'êtes pas à votre compte) une lettre de votre employeur. En l'absence des documents requis, il ne sera possible d'émettre ni visa ni permis de séjour.

Pour obtenir un visa, vous devez vous adresser à l'ambassade ou au consulat d'Autriche de votre pays de résidence. Un permis d'entrée (visa) est émis à l'intention des individus qui prévoient d'aller en Autriche à titre temporaire. Le séjour ne doit pas excéder six mois (dans la plupart des cas) et vous ne pouvez accepter aucun emploi en Autriche durant cette période. En règle générale, un permis d'entrée ne constitue pas un permis de travail. Toutefois, il existe quelques exceptions à cette règle, surtout concernant certains emplois de court terme. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.migration.gv.at.

Veuillez noter qu'il n'existe aucune demande de revendication pour obtenir le visa demandé. Tout changement intervenant après réception de la demande entraînera des frais supplémentaires.

Si l'un des points suivants correspond à votre situation, consultez la rubrique [Visa \(Permis d'entrée\)](#).

Renonciation à vos droits pour EURORDIS

Les débats de l'ECRD 2018 Vienne seront filmés pour diffusion en direct et en différé. Des photos seront également prises. De ce fait, la plupart des participants à cette conférence se trouveront très certainement filmés ou pris en photo à un moment ou à un autre. Les enregistrements comme les photographies seront utilisés dans le cadre des activités non commerciales d'EURORDIS, notamment, mais pas seulement, pour promouvoir les prochaines conférences ECRD, informer les lecteurs sur EURORDIS et ses activités, collecter des fonds et sensibiliser à la cause des maladies rares. EURORDIS s'engage à faire usage de ces supports de manière à éviter toute gêne ou tout embarras pour les participants.

En validant votre inscription à l'ECRD 2018 Vienne, vous acceptez : d'apparaître sur ces supports ; de renoncer à tout droit d'auteur ; de renoncer à toute demande de paiement ou autre forme de rémunération ; et de renoncer à tout droit de consultation ou d'avis concernant l'utilisation de ces supports pendant une durée de 10 ans à compter de la date de l'événement.

Afin de lever tout doute, en validant votre inscription à l'ECRD 2018 Vienne, vous confirmez ne pas vous opposer à ce qu'EURORDIS : a) conserve des copies des supports multimédias dans le cadre des usages indiqués ou conserve vos coordonnées dans sa base de données s'il s'avérait nécessaire de vous contacter ; b) diffuse l'événement en direct sur le web et réutilise la diffusion dans le cadre des usages indiqués ; c) publie les supports multimédias sur les réseaux sociaux au cours de l'événement.

La responsabilité des dommages directs ou indirects qui pourrait vous causer l'utilisation des supports multimédias dans le cadre indiqué dans la présente déclaration ne pourrait en aucun incombent à EURORDIS. Les dommages concernés sont notamment, mais pas seulement, les dommages causés lors de la création des supports multimédias ou à la suite d'un article, d'un commentaire, d'une publication sur les réseaux sociaux ou d'une opinion dans laquelle les supports multimédias seraient mentionnés.

Organised by



Co-organised by



With the support of



Co-funded by
the Health Programme
of the European Union

In Partnership with

